



**HAL**  
open science

**Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique.  
Du polythéisme au monothéisme  
(VIIIe s. avant n. è.- VIe s. n. è.)**

Iwona Gajda

► **To cite this version:**

Iwona Gajda. Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique. Du polythéisme au monothéisme (VIIIe s. avant n. è.- VIe s. n. è.). *Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses*, 2023, 130, pp.161-170. 10.4000/asr.4393 . hal-04366108

**HAL Id: hal-04366108**

**<https://hal.science/hal-04366108>**

Submitted on 28 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

*Religions et cultures du Levant ancien*

**Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique.**

**Du polythéisme au monothéisme (VIII<sup>e</sup> s. avant n. è.-VI<sup>e</sup> s. n. è.)**

Iwona Gajda

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/asr/4393>

DOI : 10.4000/asr.4393

ISSN : 1969-6329

**Éditeur**

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2023

Pagination : 161-170

ISBN : 978-2909036-51-9

ISSN : 0183-7478

**Référence électronique**

Iwona Gajda, « Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique.

Du polythéisme au monothéisme (VIII<sup>e</sup> s. avant n. è.- VI<sup>e</sup> s. n. è.) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 130 | 2023, mis en ligne le 31 juillet 2023, consulté le 03 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/asr/4393> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.4393>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

## *Religions et cultures du Levant ancien*

Iwona GAJDA

Chargée de conférences

### **Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique. Du polythéisme au monothéisme (VIII<sup>e</sup> s. avant n. è.- VI<sup>e</sup> s. n. è.)**

#### **Programme de l'année 2021-2022**

Les conférences de l'année 2021-2022 ont débuté par la présentation générale des religions de l'Arabie du Sud, polythéistes et monothéistes. Ensuite, pour compléter le thème des conférences de l'année précédente (les inscriptions expiatoires), nous avons réexaminé deux inscriptions, une confession à la divinité Ḥalfān et un texte qui réglait les amendes concernant la transgression des lois liées au culte de cette divinité. Le second semestre a été consacré au réexamen de plusieurs inscriptions monothéistes et à la présentation de lieux de culte.

#### **Introduction. Civilisation de l'Arabie du Sud ancienne et ses religions<sup>1</sup>**

Entre le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le VI<sup>e</sup> siècle après, dans la vaste région composée de hautes montagnes et de plaines désertiques s'étendant au sud-ouest de la péninsule Arabique, qui correspond approximativement au territoire du Yémen actuel, se développa la civilisation de l'Arabie du Sud ancienne, dotée de son identité propre. Son territoire était partagé en plusieurs royaumes dont les populations parlaient des langues apparentées (formant un groupe appelé sudarabique ou sudarabique épigraphique) et utilisaient la même écriture.

- 
1. Pour la présentation générale de la civilisation de l'Arabie du Sud ancienne voir le résumé des conférences de l'année précédente, I. Gajda, « Religions et culture de l'Arabie du Sud préislamique. Du polythéisme au monothéisme (VIII<sup>e</sup> s. avant n. è.-VI<sup>e</sup> s. n. è.) », *Annuaire de l'EPHE, section des Sciences religieuses (2020-2021)* 129 (2022), p. 169-174 et [En ligne], 129 | 2022, mis en ligne le 3 juin 2022, consulté le 18 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/asr/4064> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.4064>

Ces populations maîtrisaient les techniques d'irrigation et s'enrichissaient grâce au commerce de longue distance et à la route de l'encens. La région conserve de nombreux vestiges épigraphiques et archéologiques, des systèmes d'irrigation, de beaux édifices de pierre taillée, des objets de culte et des milliers d'inscriptions sur support durable (pierre et métal) et sur bois.

L'Arabie du Sud était polythéiste des siècles durant. Le dieu suprême, 'Athtar, était vénéré partout, tandis que chaque royaume avait son dieu tutélaire et un panthéon. Dans la dernière partie du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, alors que tout le pays était unifié sous la couronne des rois de Ḥimyar, les souverains se convertirent au monothéisme judaïsant ou à une forme de judaïsme qui est devenu une religion officielle, les cultes polythéistes furent abandonnés.

On invoque dès lors le dieu unique sous le nom d'Ilān/Ilahān (« le Dieu ») ou Raḥmānān (de Raḥmān : « miséricordieux ; le Miséricordieux, Dieu » en judéo-araméen de la période byzantine et en hébreu post-biblique). Ces noms désignent le Dieu unique dans les inscriptions juives ou judaïsantes, mais aussi dans les inscriptions chrétiennes (ce sont en majorité les inscriptions royales du VI<sup>e</sup> siècle).

### Réexamen des deux inscriptions concernant le culte de la divinité Ḥalfān (la région du Jawf au nord du Yémen)

Ces textes, écrits en dialecte amirite (appelé aussi haramite) proviennent du site de Haram, situé dans la région du Jawf au nord du Yémen, et sont datés entre le II<sup>e</sup> siècle avant et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>2</sup>. Le dialecte amirite était utilisé par la tribu d'Amīr, qui habitait la région de Haram et celle du wādī ash-Shudayf (à environ 50-60 km au nord du Jawf). C'est un dialecte de la langue sabéenne qui révèle plusieurs traits caractéristiques des langues nordarabiques (différentes langues et dialectes de l'Arabie du Nord ancienne à l'époque préislamique, l'ancien arabe et l'arabe classique)<sup>3</sup>.

L'inscription Haram 13 = CIH 548<sup>4</sup> (dont nous proposons une traduction revue et un commentaire dans l'annexe) présente un caractère unique dans le corpus des inscriptions sudarabiques. Ce texte précise des règles afférentes à l'inviolabilité du temple de la divinité Ḥalfān. Quiconque avait enfreint ces règles devait payer des amendes dont le montant et la nature étaient bien spécifiés.

Les règles montrent le caractère du temple dont le périmètre était un lieu d'asile sacré et protégé, où on n'avait pas le droit de sortir son arme, qu'il était interdit de

- 
2. Ch. J. Robin, *Inabba', Haram, al-Kafir, Kamna et al-Harashif* (Inventaire des Inscriptions Sudarabiques I), fasc. A et B (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente, Rome), Paris-Rome 1992, p. 27-28.
  3. P. Stein, « Materialien zur sabäischen Dialektologie: Das Problem des amiritischen ("haramitischen") Dialektes », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* 157, 2007, p. 13-17.
  4. Ch. J. Robin, *Inabba', Haram, al-Kafir, Kamna et al-Harashif*, p. 78-81 ; P. Stein, « Materialien zur sabäischen Dialektologie... », p. 37-38.

souiller par une impureté (le sang sur une arme) et d'où on n'avait le droit d'expulser personne.

Par ailleurs, certaines inscriptions expiatoires écrites en dialecte amirite et provenant de la même région se rapportent aux rites mal accomplis ou négligés, comme une autre inscription étudiée cette année, Haram 8 = CIH 546, une confession collective des « Huit et des Seigneurs (ou Habitants) de la région ». Plusieurs autres confessions concernent des transgressions liées à la pureté rituelle. Ce petit ensemble de textes apporte quelques renseignements précieux sur la religion de la population amirite, d'origine nomade et venant du nord.

### **Du polythéisme au monothéisme. Premières inscriptions monothéistes au Yémen**

Grâce aux découvertes de terrain au Yémen faites à la fin du xx<sup>e</sup> siècle et durant la première décennie de ce siècle, notre vision de la transition du polythéisme au monothéisme en Arabie du Sud a évolué. La conversion des rois de Ḥimyar au monothéisme judaïsant ou à une forme de judaïsme, suivie par les élites et la population, a eu lieu à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, mais elle apparaît comme le résultat d'une évolution qui a commencé dès la première moitié du iv<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'à une période récente nous ne connaissions qu'une source relative à l'existence des premiers cultes monothéistes en Arabie du Sud, la relation de la mission de Théophile l'Indien envoyé par l'empereur Constance II (337-361) pour convertir l'Arabie du Sud au christianisme. Ce récit écrit par l'historien Philostorge au v<sup>e</sup> siècle a été transmis en fragments, cités par Photius, théologien byzantin du ix<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

D'après Philostorge, le roi ḥimyarite aurait très bien accueilli le missionnaire. Le souverain se serait « incliné vers la piété » et, répondant à la demande de Théophile qui avait sollicité la permission de construire une église pour les marchands romains, lui promit de contribuer à la construction de trois églises : dans la capitale, Tapharos (Zafār), à Adanê (Aden) et la troisième, « à l'emporium perse bien connu à l'embouchure de la mer perse ». Philostorge apporte un renseignement important sur la religion locale : la population vénérât Hélios et Séléne et pratiquait la circoncision au huitième jour ; parmi les habitants se trouvaient de nombreux juifs et ils étaient présents à la cour royale<sup>6</sup>.

Une preuve matérielle de l'existence de cultes monothéistes en Arabie du Sud à cette époque a été apportée grâce à une découverte épigraphique faite par des

---

5. Philostorge, *Philostorgius, Kirchengeschichte*, éd. J. Bidez, Leipzig 1913 ; réédité par F. Winkelmann, Berlin 1972.

6. Philostorge, *Kirchengeschichte*, III 4-6, p. 32-36.

chercheurs yéménites en 2004 dans les hautes terres au sud du pays<sup>7</sup>. Les auteurs de deux inscriptions gravées sur une paroi rocheuse (Bura' al-A' lā 3 et 2) invoquent « Ilān, Maître du ciel » ou « Dieu, Maître du ciel » ('*ln b' l s'myn*). Les inscriptions en langue sabéenne (utilisée dans le royaume de Ḥimyar qui dominait toute l'Arabie du Sud à cette époque) peuvent être datées de la première moitié ou du milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Les auteurs de ces textes étaient de hauts personnages au service de la grande famille de Haṣbaḥ, les puissants seigneurs de la tribu de Maḏḥī<sup>9</sup>.

### **L'inscription monothéiste du roi ḥimyarite Abīkarib As'ad commémorant une chasse rituelle en l'honneur du dieu unique Raḥmanān**

Parmi les inscriptions monothéistes réexaminées figure une inscription royale rupestre, provenant du col de montagne Naqīl Šiḡā', à environ 45 km au nord de la capitale du Yémen, Ṣan'a' (MS Šiḡa' 1)<sup>10</sup>.

Cette inscription commémore une grande chasse organisée par le roi ḥimyarite Abīkarib As'ad qui régnait entre la fin du IV<sup>e</sup> et la première partie du V<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'était l'un des trois premiers souverains ḥimyarites à professer le monothéisme judaïsant ou le judaïsme (il régnait en corégence avec son père et son frère). Selon plusieurs versions de la tradition arabe, il s'était converti au judaïsme<sup>11</sup>.

L'inscription précise le grand nombre de bouquetins chassés en l'honneur du Seigneur du Ciel ou offerts au Seigneur du Ciel, « ...] Seigneur du Ciel deux mille

- 
7. Les inscriptions ont été découvertes dans la région de Ṣabbāḥ (à l'ouest de Lawdar, à quelque 35 kilomètres au sud-ouest d'al-Bayḏā') et publiées en 2013 par F. al-Aḡbarī, « Nuqūš saba'iyya ḡadīda taḥtawī 'alā' aqdam naqš tawḥīdī mu'arraḥ », *Rayḏān* 8 (2013), p. 167-183. Elles ont été commentées par Ch. J. Robin, « Les banū Haṣbaḥ, princes de la commune de Maḏḥām », *Arabia. Revue de Sabéologie* 3 (2005-2006), p. 73-74.
  8. Les deux textes, qui portent les sigles Bura' al-A' lā 3 et 2, sont gravés sur un rocher dans la gorge du Haut-Bura'. Le premier est daté du mois de *ṣyd* de l'an 388, probablement de l'ère de Maḏḥī (cette date tomberait entre 344 et 366 de notre ère), le second texte est probablement antérieur. Sur l'ère de Maḏḥī, voir Ch. J. Robin, « Décompte du temps et souveraineté politique en Arabie méridionale », dans F. Briquel-Chatonnet et H. Lozachmeur (dir.), *Proche-Orient ancien. Temps vécu, temps pensé*, Actes de la Table-Ronde du 15 novembre 1997 organisée par l'URA 1062 « Études Sémitiques » (Antiquités Sémitiques, III), Paris 1998, p. 121-151.
  9. Un membre de ce lignage aristocratique de Haṣbaḥ fonda un cimetière juif et aurait été un prosélyte juif ou « sympathisant » (l'inscription Ḥaṣī 1). Sur la tribu de Maḏḥī voir Ch. J. Robin, « Les banū Haṣbaḥ, princes de la commune de Maḏḥām », p. 31-110.
  10. L'inscription a été publiée par M. A. Al-Salami, *Sabäische Inschriften aus dem Ḥawlān* (Jenaer Beiträge Zum Vorderen Orient 7), Wiesbaden 2011. Lecture corrigée et complétée : W. W. Müller, compte rendu de M. 'A. Al-Salami, *Sabäische Inschriften aus dem Ḥawlān*, Wiesbaden, 2011, *Orientalistische Literaturzeitung* 107 (2012), p. 35-39.
  11. Sur le règne d'Abīkarib As'ad voir I. Gajda, *Le royaume de Ḥimyar à l'époque monothéiste. L'histoire de l'Arabie du Sud ancienne de la fin du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'avènement de l'islam* (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres XL), Paris 2009, p. 47-53.

sept cent et avant cette an[née... » (ligne 15)<sup>12</sup>. De ce texte fragmentaire, il ressort que la chasse est organisée en l'honneur du Seigneur du Ciel, le Dieu unique. Une chasse rituelle n'étant évidemment pas conforme à la loi religieuse juive, l'adhésion du roi Abīkarib As'ad au judaïsme paraît soit encore imparfaite à cette époque, soit superficielle.

Il mérite d'être noté que la chasse organisée par le roi Abīkarib As'ad s'inscrit dans la tradition des chasses rituelles accomplies par des souverains de Saba' aux époques antérieures. Une autre inscription, bien plus ancienne et provenant de la même région, Naqīl Šiġa' (Ry 544) décrit une chasse rituelle organisée pour les dieux 'Athtar et Karwam par le roi sabéen Ḍamar'alīy Ḍarīḥ, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ce souverain avait réactivé des rites anciens, dont une tradition de chasses rituelles, pratiquées par les premiers *mukarribs* (souverains) de Saba' aux VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère.

### Une inscription juive de Zafār, capitale de Ḥimyar

Cette inscription (ZM 2000)<sup>13</sup> présente un intérêt particulier pour la connaissance du judaïsme en Arabie du Sud. Au moment de sa publication, c'était la première preuve explicite de la conversion des habitants de l'Arabie du Sud au judaïsme. Nous savons que des communautés de juifs de souche habitaient en Arabie du Sud au plus tard à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère et probablement bien avant. Plusieurs indices montrent que des Sudarabiques se convertissaient au judaïsme, sans que nous sachions précisément de quel type de conversion il s'agissait, si les convertis se considéraient comme juifs à part entière, ni s'ils étaient considérés comme tels par la communauté des juifs de la diaspora.

Les auteurs de l'inscription, portant des prénoms sudarabiques, des personnages de haut rang, dominant plusieurs lignages sudarabiques, disent clairement faire partie du « peuple d'Israël », en invoquant le Dieu unique (Dieu invoqué dans de nombreuses inscriptions de l'époque tardive dite « monothéiste », mais qui ne sont pas dans leur majorité explicitement juives).

Les auteurs de cette inscription, dont le début est endommagé, « Abīshammar, son épouse Abī'alī et leurs enfants [...] Marthad'ilān, (des lignages) de Ḥarīn, de Dhāriḥ, de Kahnal, de Dha'lān, de Naḥsān et de Haywatum » commémorent la construction de « leur maison Yaris pour la vie et la prospérité d'eux-mêmes, de leurs enfants, de leurs proches (?) et de leurs serviteurs (?). Avec l'assistance et la

12. ...[m(r)' s'myn s'b' m'tm w-ṭny 'lfn w-qdmy ḏn (h)lrfn ... (l'inscription MS Šiġa' 1/15).

13. L'inscription porte le sigle ZM 2000 ou Ibrahim al-Hudayd 1. Elle a été publiée par I. Gajda, « Une nouvelle inscription juive de Zafār », dans *Scripta Yemenica. Sbornik Nautchnyh statej M.B. Piotrovskogo*, Moscou 2004, p. 197-202 (transcription, traduction, commentaire, photographie); rééditée par Ch. J. Robin, « Ḥimyar et Israël », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* avril-juin 2004, p. 831-908 (transcription, traduction, meilleure photographie) et par W. W. Müller, *Sabäische Inschriften nach Ären datiert. Bibliographie, Texte und Glossar* Mainz 2010 (transcription).

puissance de leur seigneur Ilān (le Dieu), Seigneur du ciel et de la terre, avec l'assistance de leur tribu / peuple d'Israël et avec l'assistance de leur seigneur Shurahbi'īl roi de Saba', dhū-Raydān et de Ḥaḍramawt ». L'inscription se termine par une supplique et porte une date, « Que Raḥmanān leur donne dedans (dans cette maison) une vie honorable (?). Au mois de dhū-thabatān de <l'an> cinq cent quatre-vingt. Am[en] ». La date, donnée selon l'ère ḥimyarite, le mois de dhū-thabatān 580, correspond au mois d'avril 470 de notre ère.

Il faut remarquer que dans cette invocation finale sont mentionnés : le Dieu (Ilān), la tribu ou le peuple ( $s^2'b$ ) d'Israël et ensuite le roi ḥimyarite. Or dans les inscriptions des époques précédentes, dans l'invocation finale, le nom du ou des souverains suit directement le nom des divinités. Dans ce texte, la tribu d'Israël est mentionnée avant le nom du souverain, ce qui souligne l'importance de la communauté juive pour les auteurs.

### Invocations à Raḥmanān (« le Miséricordieux ») et à « leur dieu, Rabbyahūd »

Une invocation à un énigmatique Rabbyahūd, « Maître des juifs » (*Rbyhd*, *Rbhd* et *Rbhwd*) apparaît dans trois inscriptions juives ou judaïsantes en langue sabéenne<sup>14</sup>.

L'inscription CIH 543 s'ouvre par une invocation suivante :

[b]rk w-tbrk s<sup>l</sup>m Rḥmn q-b-s<sup>l</sup>myn w-Ys<sup>r</sup>l w-'lh-hmw Rbyhd q-hrd' 'bd-hmw S<sup>2</sup>hrm w-'m-hw Bd m w-hs<sup>2</sup>kt-hw S<sup>2</sup>ms<sup>l</sup>m w-'wld-hmy... »,

« Que soit béni et loué le Nom de Raḥmānān qui est au ciel et Israël et leur dieu, le Maître des juifs qui a aidé son serviteur Shahrum, sa mère Buddum, son épouse Shamsum et leurs enfants... ».

Le nom de Rabbyahūd, désigné dans ce texte comme « leur dieu », est mentionné après « le Nom de Raḥmānān qui est au ciel et Israël ». Rabbyahūd semble se distinguer de Raḥmānān (ou du « Nom de Raḥmānān »), tout en lui étant lié.

Deux autres inscriptions judaïsantes, rédigées par les chefs de l'armée du roi juif Yūsuf, pendant le siège de la ville de Najrān, datées de l'été 633 de l'ère ḥimyarite (523 de notre ère), comportent de courtes invocations finales dans lesquelles apparaît le nom de Rabbyahūd. La première se termine par une invocation à *Rbhwd b-Rḥmn* : « Maître des juifs avec/par (?) Raḥmānān » (inscription Ry 515).

À la fin de la seconde inscription, Ja 1028/12, le chef de l'armée du roi Yūsuf invoque *Rbhd b-Mḥmd* : « Maître des juifs avec/par (?) [le] Louangé ». *Mḥmd* semble être un nom divin, peut-être un équivalent de *Rḥmn*, ou bien *Mḥmd* serait un qualificatif de *Rbhd*, mais là encore la même difficulté de syntaxe se présente.

La question se pose. Quelle idée du Dieu reflète cette façon de le présenter, sous deux noms distincts, mais qui semblent se référer au même Dieu ? S'agirait-il d'une hypostase ? Ou bien s'agirait-il à la fois d'un Dieu vénéré par les juifs de la diaspora, qui connaissaient et respectaient la loi religieuse juive, et d'un Dieu vénéré par l'ensemble de la population de l'Arabie du Sud, qui semblait être convertie au

---

14. Voir les inscriptions CIH 543/2, Ja 1028/12 et Ry 515/5.



monothéisme judaïsant ou au judaïsme d'une manière superficielle, sans vraiment connaître cette religion ?

## ANNEXE

### Réexamen de l'inscription Haram 13 = CIH 548

#### *Bibliographie principale (dernières publications)*

- Ch. Robin, *Inabba', Haram, al-Kafir, Kamna et al-Harashif* (Inventaire des Inscriptions Sudarabiques I), fasc. A et B (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres / Paris, Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente, Rome), Paris-Rome 1992, p. 78-81.
- A. F. L. Beeston, « Notulae Sayhadicae », *Proceedings of the Seminar of Arabian Studies* 18, 1988, p. 1-2.
- P. Stein, « Materialien zur sabäischen Dialektologie: Das Problem des amiritischen (“haramitischen”) Dialektes », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* 157, 2007, p. 37-38.

#### *Provenance*

La stèle inscrite se trouvait dans le temple appelé par la population locale « Banāt 'Ād », « Filles de 'Ād », aujourd'hui disparu, situé à Haram. Ce temple était d'abord dédié à Matabnaṭiyān et ensuite à Ḥalfān.

Il n'existe aucune photographie de cette inscription.

La transcription correspond à la copie de J. Halévy et à la publication du *CIH*, corrigée par Christian Robin et Peter Stein.

#### *Datation*

Les inscriptions en dialecte amirite (appelé aussi au début haramite) provenant de Haram sont datées entre le II<sup>e</sup> siècle avant et I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

#### *Transcription*

- 1        *mn-(m) ḥmnm yḥrṭ s'lh̄m m'd Hlfn*
- 2        *wḍ'm 'w bh'm k-'ḥḍ b-mqs'mm hn*
- 3        *l-yngs'n s'lh̄-hw w-dmwm b-s<sup>2</sup>-*
- 4        *y'-hw (l)-y(z)l'n l-'lt 'ttr*
- 5        *w-'rs<sup>2</sup>wwn 's<sup>2</sup>r ḥy'lym w-*
- 6        *hm lm ydmw l-(yz)l'n ḥm-*
- 7        *s' ḥy'lym ḍ-yndyn mr'm*
- 8        *mn mḥrmn l-yz'l'n ḥms' 's<sup>1</sup>-*
- 9        *l'm w-(l)-m bd'n l-ywfyw zl'*
- 10       *n w-ḍ-kr nṯs<sup>2</sup> 's<sup>2</sup>t mḥrmn w-(y)-*
- 11       *wfy b-'rtt<m> ṭwrm w-b kl m-*

- 12 *ḥrḥmn ʿkylm w-ʿqb s<sup>2</sup>nnm w-d-*  
13 *bs<sup>1</sup>m w-lbbm w-kll rz<sup>2</sup>n ʿly k-*  
14 *l ʿn(s<sup>1</sup>)n w-ywfydn ḏn ḥ(g)n ʿs<sup>2</sup>rt*  
15 *ʿḥrftm mn wrḥ ḏ-S<sup>1</sup>l<sup>1</sup>m ḏ-[...]*  
16 *[...]ʿt S<sup>2</sup>ḥm ḏ-ʿls<sup>1</sup>ʿd ḏ-Ḥl<sup>1</sup>t[...]*  
17 *[...]ʿrt-hw dmtn ḏt mn-m yr[...]*  
18 *[... ...]*

### Lecture

L. 1, incertaine, ici la lecture corrigée d'après Ch. Robin.

L. 3-4, Ch. Robin remarque que les éditeurs du *CIH* ont ajouté quelques lettres à la fin de la ligne 3 et au début de la ligne 4 sans expliquer d'où venait cet ajout. Stein remarque ensuite, que Halévy avait mentionné 17 lignes et qu'il s'agissait sans doute d'une faute d'impression de la première édition d'Halévy, corrigée par l'édition du *CIH*.

L. 10-11, Le *CIH* a marqué *w-hwfy* (lecture reprise par Ch. Robin); Stein a corrigé, après A. Sima, en *w-(y)wfy b'rtt<m>*, d'après la syntaxe.

*b'rtt<m>* : complété par Stein.

### Traduction

- 1 Quiconque, dans un accès de colère (?), dégage une arme le jour de la  
fête de Ḥalfān,  
2 en sortant ou en entrant, lorsqu'il est reconnu coupable par serment, si  
3 son arme est souillée et que du sang (se trouve) sur son vête-  
4 ment, qu'il paie comme amende à ceux (à la communauté) de ʿAthtar  
5 et aux prêtres (la somme de) dix (monnaies) *ḥayyīʿilī*;  
6 s'il n'y a pas de sang, qu'il paie une amende de cinq  
7 *ḥayyīʿilī*. Celui qui expulse (?) un homme  
8 du temple, qu'il paie une amende de cinq (monnaies) *salaʿ*;  
9 en cas du premier délit, qu'il s'acquitte de l'amende;  
10 quant à celui qui réitère cette perturbation de la vie du temple, il (devra)  
11 livrer (au temple de) Arathat un taureau et, dans tout le  
12 temple, de la farine, l'équivalent de la valeur du lait, du miel,  
13 du cœur de palmier et la totalité de la dépense (qui pèse) sur chaque  
14 homme et qu'il livre ceci pendant dix  
15 ans à partir du mois de dhū-Salaʿum, de (l'année de)  
16 ...]ʿat Shaḥm, de Ilīsaʿad, de Khalīʿatha[...  
17 (?)...  
18 (?)...

NB. La traduction, qui n'est pas assurée, étant donné les incertitudes de la transcription et la difficulté de certains passages, est proche de celles de Robin et de

Stein. Une interprétation un peu divergente est proposée pour le début, la ligne 1, et pour les lignes 14-15.

### Commentaire

L. 1, : *mn-m* : pronom « qui », suivi de la particule enclitique *-m*, « quiconque ».

*hnm* : sens inconnu. Ce nom, suivi probablement d'un article indéterminé *-m* ou de la particule enclitique *-m*, désignerait une personne ou un groupe de personnes. On pourrait le rapprocher de la racine *ḤMY* qui a le sens de « défendre, protéger », mais qui signifie aussi en arabe « être en colère contre quelqu'un »<sup>15</sup>; en arabe parlé du Yémen *ḥamiyya* veut dire « colère »<sup>16</sup>. On pourrait éventuellement rendre *hnm* dans ce contexte par « en colère » ou « dans un accès de colère ».

*yhr* : ce verbe de la racine *ḤRT*, dont c'est la seule attestation (conjugaison à préfixe), a été traduit d'après le contexte par « porter (les armes) » (Robin et Stein). On peut tenter un rapprochement avec le verbe *ḥeroṭ*, attesté en soqotri avec le sens « dégainer » (et aussi en tigré, *ḥarṭa* et en tigrigna, *ḥaraṭa*), voir Leslau<sup>17</sup>. Par ailleurs, en arabe le verbe *ḥaraṭa* est attesté avec le même sens, « dégainer », cf. *ḥaraṭa as-sayf*, « dégainer le sabre », l'expression citée par Landberg<sup>18</sup>; le même sens est attesté pour la VIII<sup>e</sup> forme du verbe, *iḥtaraṭa sayfa-hu* or *as-sayfa*, « he drew his sword, or the sword from its scabbard », voir Lane<sup>19</sup>. Le sens de « dégainer (une arme) » convient très bien dans ce contexte.

*s'lh* : n. cf. arabe *silāḥ*, « arme(s) ».

*m'd* : n. « fête », cf. *m'wd*, « terme, délai », de la racine 'WD.

L. 2, *wḏ'm* : la racine *WD'* est attestée avec plusieurs sens en sabéen, voir les différentes attestations dans le *DS*<sup>20</sup>. Dans l'inscription Haram 33/5 le verbe *wḏ'* apparaît avec le sens de « sortir », *w-b-ḏt wḏ't 'dy mwṭnn ḡyr ṭhrm*, « parce qu'elle est sortie dans un espace public alors qu'elle n'était pas purifiée »; voir aussi *hwḏ'* dans al-Mi'sāl 5/19 (dans ce texte, « détruire »?); cf. hébreu, *yš'*, *yāšā'*, « sortir ».

*mqs'm* : la seule attestation de ce nom de la racine *QS'M* en sabéen. Le *DS* propose de le traduire par « décision oraculaire » (après W. W. Müller) ou « serment collectif » (après M. Ghul), cf. l'arabe *muqsam*.

L. 3, *l-yngs'n* : verbe de la racine *NGS'* : « souiller » (voir le *DS* et *SW*<sup>21</sup>), cf. l'arabe *naḡusa*, *naḡisa*, « être impur, souiller », la II<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> formes, « souiller, contaminer ».

15. A. de Biberstein Kazimirski, *Dictionnaire arabe-français*, Paris 1860, p. 497.

16. M. Piamenta, *Dictionary of Post-Classical Yemeni Arabic*, Leyde-New York-Copenhague-Cologne 1990 et 1991, p. 109.

17. W. Leslau, *Lexique soqotri (sudarabique moderne)*, Paris 1938, p. 189-190.

18. Voir Le Comte de Landberg, *Glossaire Daïnois*, vol. I, Leyde 1920, p. 581-582.

19. E. W. Lane, *An Arabic-English Lexicon*, Londres 1867, II, p. 723.

20. *DS* : *Dictionnaire sabéen*, voir A. F. L. Beeston, M. A. Ghul, W. W. Müller, J. Ryckmans, *Dictionnaire Sabéen* (anglais-français-arabe), Louvain-la-Neuve-Beyrouth 1982.

21. *SW* : *Sabäisches Wörterbuch* : <http://sabaweb.uni-jena.de/SabaWeb/Suche/Suche>.

*s'lh* : le *DS* propose l'interprétation « armes » ou « souillure ». Pour ce dernier sens, voir RES 3957/5, « rendre quelqu'un impur par contact ». Le contexte nous laisse préférer ici la traduction « arme » (comme Robin et Stein).

*dmw-m* : le nom *dmw*, suivi de l'enclitique *-m* (racine DM ou DMW), « sang », voir aussi l. 6, *ydmw*, « saigner ». La racine est attestée uniquement dans cette inscription, dans CIH 464/9 et dans DAI Bar'ān 1999-1/4, *dm*.

L. 3-4, *s<sup>2</sup>y'* : n. « vêtement » (*DS*), la seule attestation.

L. 4, *(l)-y(z)l'n* : v. « payer une amende » (*DS*), cf. aussi plus loin, l. 6, 8, et aussi le nom *zl'*, « amende », l. 9-10 et CIH 546/4 (*zl'*).

L.7, *hy'lym* : nom de monnaie.

*d-yndyn* : « celui qui repousse, jette dehors », la seule attestation de ce verbe en sabéen, voir le *DS* : « repousser » (?). La racine NDY est attestée en plusieurs langues sémitiques avec le sens « expulser », « jeter », « rejeter ».

L. 8-9, *'sl'* : n. p. (s. *s'l'*), nom de monnaie. Le *Dictionnaire sabéen* le traduit par « shekel (monnaie) ». Ce nom de monnaie est bien attesté dans plusieurs langues sémitiques. Stein rappelle que *s'l'* pourrait désigner une monnaie utilisée pour des échanges commerciaux à grande échelle, particulièrement au commerce de longue distance<sup>22</sup>.

L. 9, *w-(l)m* : le *DS* suggère de classer ce mot sous la racine 'LY. Il aurait le sens de la préposition « sur ». Il est suivi de la particule enclitique *-m*.

*bd'n* : « le premier délit » (*DS*).

### Sigles des inscriptions

Pour les inscriptions, se reporter à A. F. L. Beeston, M. A. Ghul, W. W. Müller, J. Ryckmans, *Dictionnaire Sabéen*; K. A. Kitchen, *Documentation for Ancient Arabia. 2. Bibliographical Catalogue of Texts* Liverpool 2000, ainsi qu'au corpus des inscriptions sudarabiques en ligne : *Digital Archive for the Study of pre-Islamic Arabian Inscriptions* : <http://dasi.cnr.it/>.

---

22. P. Stein, « XII. The monetary terminology of Ancient South Arabia », dans M. Huth and P. G. van Alfen (dir.), *Coinage of the Caravan Kingdoms*, Studies in Ancient Arabian Monetization, New York 2010, p. 330.